



[La Ville-aux-Clercs retrouve son clocher](#)

Déposé il y a un an et demi, le clocher avait quitté le pied de l'église au début du confinement pour une véritable cure de Jouvence.

Le voici désormais revenu en ses terres d'élection, en un seul morceau et avec une charpente entièrement reprise. *«Après le solivage, c'est la partie zinguerie qui sera effectuée par l'entreprise Battais. Les deux tiers de la couverture seront réalisés au sol. Le reste sera effectué après la jonction entre le dôme et le campanile.»* explique le nouveau maire, Bruno Dupré, également président de la commission patrimoine chargée de ce lourd projet.



La prochaine phase du chantier sera consacrée à la mise en œuvre de l'échafaudage, la restauration du dôme, la maçonnerie de réception du campanile, le grutage et la réalisation des finitions. Un coût prévisionnel de 320.000 € qui mènera l'ensemble du chantier à 520.000 €.

L'accompagnement financier inespéré du Loto du Patrimoine en sus du soutien de la Fondation du Patrimoine grâce à l'appel à mécénat très suivi a permis de rendre cette opération possible.

Néanmoins, insistant sur la visibilité emblématique de cette porte d'entrée dans le Perche, les membres de la commission dédiée comptent s'appuyer sur le mécénat d'entreprises et le sponsoring pour contribuer largement au financement de cette dernière partie. Pour autant, le grand public ne sera pas non plus oublié car une grande fête sera organisée, si les conditions sanitaires le permettent, pour la fête patronale, la Saint-Barthélemy, fin août.

La commission est composée de : au sein du conseil municipal, Bruno Dupré, Christine Coulais, Séverine Lemarié, Denis Merle, Olivier Glorieux, David Pasquier et de la société civile, Isabelle Maincion, Jacques Brillard, Michèle Dahuron, Pierre Bluet et Bernard Vigot ainsi que du délégué de la Fondation du Patrimoine, Alain Peral.